

GOLD ANCHOR

PORT DE LA ROCHE BERNARD

Depuis 2016, le port de la Roche Bernard s'est engagé à suivre la charte de labellisation Gold Anchor assurant la qualité des services et des équipements mis à disposition auprès des usagers du port ainsi que le respect d'une réglementation sécuritaire et environnementale exemplaire. Délivré par The Yacht Harbour Association (fédération professionnelle britannique de ports de plaisance) ce label prévoyant cinq niveaux est adopté dans plus de 130 ports de plaisance dans 19 pays à travers le monde. Le port de la Roche Bernard s'est vu attribuer le niveau trois Ancres d'Or auquel il avait postulé. Le label Gold Anchor est basé sur quatre grands axes:



- 1 Impression générale et gestion: gestion des déchets, propreté du site, maintenance des installations, informations, assistance, qualité de l'accueil, règlement de police, signalétique lisible à 30 m.
- **2 Réglementation et directives**: lutte antiincendie, éclairage, échelle de sécurité, formation des personnels aux pratiques des premiers secours, hygiène et sécurité, contrôle des installations électriques.
- **3 Management environnemental:** lutte antipollution, loi sur l'eau, sensibilisation de la clientèle aux bonnes pratiques écologiques, audits environnementaux, formation du personnel, plan de secours pollution accidentelle.
- 4 Equipements, postes d'amarrages et services: eau potable, électricité, chenal praticable, robustesse et maintenance des infrastructures portuaires, bouées de signalisation à l'entrée du port.

Actions du Port

- Reprise de la signalétique du port (à terre et à flot)
- Traitement des eaux de carénage sur le terre plein technique
- Nettoyage des pontons avec l'eau de la Vilaine (économie d'eau potable)
- Enlèvement des plantes invasives (favorise la biodiversité)
- Collecte des déchets à terre et Zone de tri des déchets industriels



RESERVATION EN LIGNE

AU SERVICE DES PLAISANCIERS

La Compagnie des Ports du Morbihan a développé en 2018 un nouvel outil numérique qui est une aide précieuse au passage de l'écluse pour les plaisanciers choisissant La Vilaine.

Le principe est simple: vous déclarez votre passage d'écluse d'Arzal à la date et à l'heure qui vous conviennent sur le site Passeport Ecluse. Un ponton d'attente est à



votre disposition et un personnel du port peut vous aider à la manœuvre. Si vous ne pouvez être présent pour le passage de l'écluse, le personnel du port peut s'en charger à votre demande.

ENVIRONNEMENT

Il se trouve que la Vilaine est une précieuse réserve d'eau qu'il convient de protéger. Toutes les opérations d'éclusage doivent donc être mesurées, voici pourquoi nous vous aidons également à organiser vos entrées / sorties de Vilaine.